Etabli:16.11.2011Imprime le:16.11.11Produit:Engrais liquideCode:1148

1. Identification de la substance/préparation et de la societé/entreprise

Nom du produit: Nom commercial: Arbostrat

CAS-Nr EINECS/EC Index

Identité chimique: Mélange -- -- --

Utilisations identifiées: Engrais

Producteur / fournisseur: Hauert HBG Dünger AG, CH-3257 Grossaffoltern. Tel.: ++041(0) 32 389 10 10

Information: Tel.: ++ 41 32 389 10 10 E-mail: info@hauert.com

Cas d' urgence: Centre Suisse d' Information Toxicologique Tel.: ++41 44 251 66 66 ou ++41 145

2. Identifikation des dangers:

Classification: <u>Classification selon directives CE 1272/2008 (CLP)</u>

Ne constitue pas une préparation dangereus au sens de directives CE 1272/2008 (CLP)

Classification selon directives 67/548/EWG ou 1999/45/CE

Ne constitue pas une préparation dangereus au sens de directives 67/548/EWG ou1999/45/CE

Désignation: Désignation selon les directives CE No 1272/2008:

GHS-Pictogrammes: pas de désignation obligatoire
GHS-Symboles: pas de désignation obligatoire
Mention d' avertissement: pas de désignation obligatoire

Substance déterminant danger: aucun Mention de danger: aucun

Conseils de prudence: aucun

Autres dangers: Nocif en cas d'ingestion.

Légère irritation possible.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

1148 Arbostrat f Seite 1 von 6

Etabli:	16.11.2011	Imprime le:	16.11.11
Produit:	Engrais liquide	Code:	1148

3. Caractérisation des substances

Substances: Mélange de seles mineraux et des substances inertes.

dissous dans l'eau.

Composants:

	uissous uaris i cau.				
		CAS-Nr	EINECS/EC	Index	%
	Vinasse	293-805-3	91082-90-5		-
	Classification *) selon CE 1272/200	08 (CLP):	0		
	Classification *) selon 67/548/EWG	ou 1999/45/CE:	aucun		
		CAS-Nr.	EINECS/EC	Index	%
	Ammoniumpolyphosphate	269-789-9	66333-79-9		-
	Classification *) selon CE 1272/200	08 (CLP):	0		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:			aucun		
		CAS-Nr.	EINECS/EC	Index	%
	dissous dans l'eau.				-
	Classification *) selon CE 1272/200	08 (CLP):	aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:			aucun		

4. Premiers secours

Indications générales En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de doutes, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après inhalation En cas d'inhalation de substances issues de la décomposition thermique des produits: Repos, air frais.

En cas de malaise, consulter un médecin.

Après contact avec la peau En cas de contact avec la peau: laver les parties touchées à l'eau et au savon.

Consulter un médecin si l' irritation persiste.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux / les muqueuses: rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes.

Après ingestition En cas d'ingestion: rincer la bouche et boire de l'eau en grande quantité.

Douleurs abdominales. Sensation de brûlure. Nausées. Vomissements. Diarrhée. Choc ou collapsus.

En cas de malaise, consulter un médecin.

Indication pour le médecin

Après l'inhalation de produits de décomposition: Risque d'oedème pulmonaire. Les symptômes peuvent être

retardés. Risque de méthémoglobinémie.

Traitement symptomatique.

1148 Arbostrat f Seite 2 von 6

^{*)} Si des phrases-codes sont mentionnées, voir sous pt. 16.

Etabli:	16.11.2011	Imprime le:	16.11.11
Produit:	Engrais liquide	Code:	1148

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d' extinction appropriés Moyens d' extinction appropriés: Eau, resp. Adapter aux mesures d' extinction à l' environement.

Moins efficace les agents d'extinction: la poussière, du sable, de CO2

Dangers particuliers d'exposition En cas de désagrégation thermique, dégagement possible de SO2, SO3 et de gaz nitreux.

Ne pas respirer les gaz qui se dégagent.

Equipement de protection Equipement de protection spécial: masque hermétique.

Indications complémentaires Autres indications: ne pas verser l'eau contaminée qui a servi à éteindre le feu, dans les cours d'eau ou les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentiel

Précaution individuelles: Eviter le contact avec les yeux.

Mesures générales de protection: observer les mesures habituelles de protection relatives à manipulation de produits

chimiques.

Précaution pour la protection

de l' environement:

Nettoyage

Autres indications: ne pas verser dans les cours d'eau ou les canalisations.

Nettoyage: ramasser et éliminer (voir point. 13).

Rincer avec I' eau.

7. Manipulation et stockage

Précaution à prendre pour une

Manipulation: aucune mesure particulière à prendre en cas de manipulation correcte.

manipulation sans danger:

Garder dans I' emballage original.

Conditions d' un stockage sûr:

Ne pas stocker à des températures inférieures à 5°C

Bien fermé le récipient.

Ne pas stocker les produits dilués

Classe de stockage: Classe de stockage: 12

Un stockage en commun avec les produits suivants est interdit:

- médicaments, denrées alimentaires, aliments fourragers, y compris additifs alimentaires.

- produits contagieux, radioactif ou explosif

Indication: Garder dans I' emballage original.

8. Contrôle de l' exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle: Poussière (OEL): liquide

Substance spécifique: pas important

Contrôles de l' exposition:

Lors d'une utilisation en plein air selon les dispositions recommandées aucune mesure n'est

nécessaire

Mesures générales de protection: observer les mesures habituelles de protection relatives à manipulation de produits

chimiques.

Limites d' exposition: Non pertinent Process proposer de monitoring: Non pertinent

1148 Arbostrat f Seite 3 von 6

Etabli:	16.11.2011	Imprime le:	16.11.11
Produit:	Engrais liquide	Code:	1148

Mesures de protection

Protection respiratoire:

individuelle:

Non pertinent

Protection des mains:

Pour une utilisation avec contacte permanent, des gants 100% nitrile (Norme EN 374) sont recommandés.p.ex. de KCL

GmbH, D-36124 Eichenzell).

Protection des yeux: Non pertinent

Limites et côntroles d'exposition

à la protection de l' environnement

Lors d'une utilisation normale et conforme aux indications du produits, aucunes mesures particulières n'est nécessaire. Il faut toutefois respecter les prescriptions

nationales en vigueur concernant l'épandage d'engrais

Pas de recommandations précises.

9. Propriétés physiques et chimiques

Proprietétés génélales

Forme:

:Ha

liquide

Couleur:

brun

6.0 - 7.5

Informations relatives à la santé.

à la sécuritté et à l'environne-

solubles dans l'eau.

Solubilité dans l' eau:

ment:

Mass volumique apparente: Non pertinent Densité: 1.2 - 1.3 kg/l

Inflammabilité: non concerné Propriétés d' oxydation: non concerné

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:

Si un feu se déclare à proximité: SO2, SO3, de l'ammoniac et des gaz nitreux peuvent se dégager.

Sous l'influence de produits alcalins, dégagement d'ammoniac.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

La produit est chimiquement stable sous des conditions ambiantes standard.

dangereuses:

Conditions à éviter:

Ne pas mettre en contact avec des acides ou des bases concentrés.

Produits de décomposition

dangereuses:

Si un feu se déclare à proximité: SO2, SO3 et des gaz nitreux peuvent se dégager.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aigue par voie orale:

Toxicité aiguë: LD50/oral/ rats: >2000 mg/kg

Irritation cutanée:

Légère irritation possible.

Corrosion cutanée:

Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Sensibilisierung:

En vertu des données et expériences à disposition aucun classement n'est disponible(méthode conventionnelle)

Effet cancérogènites: Effet génotoxiques:

Aucune action ou danger particulier connus. Aucune action ou danger particulier connus.

Toxicté pour la reproduction: Aucune action ou danger particulier connus.

> Seite 4 von 6 1148 Arbostrat f

Etabli:	16.11.2011	Imprime le:	16.11.11
Produit:	Engrais liquide	Code:	1148

12. Informations écologiques

substances organiques

Ecotoxicité (substances pures): inertes de provenance Facilement biodégradable, danger pour l'eau à long terme.

animale et/ou végétale.

Vinasse Aucune information complémentaire disponible. Ammoniumpolyphosphate Aucune information complémentaire disponible.

Toxicité aquatique: Le produit ne devrait pas être déversé en grandes quantités dans la nappe phréatique.

Non demandé. Persistance et dégradabilité: Potentiel de bioaccumulation: Non demandé.

Mobilité dans le sol-Éléments solubles dans l'eau ou de dégradation peuvent être lavés dans les eaux souterraines.

Résultats des évaluation PBT

et vPvB

Pas d' information disponible

Autres effets néfastes: Le produit peut provoquer l' eutrohisation des eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Emballage: Emballage: Peut être évacué aussi avec les déchets urbains.

Utiliser le solde d'engrais selon les normes de dosage et d'utilisation.Les déchets doivent être éliminés conformemément Produit:

à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et au réglementations nationales en vi geur. Laisser les produits dans les

conteneurs d' origine.

Voir www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des

conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID):

Proper shipping name: Mélange

Classification: Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

Transporte maritime (IMPG)

Proper shipping name: Mélange

Non classé pour le transport Classification:

Transport aérien (IATA-DGR):

Proper shipping name: Mélange

Classification: Non classé pour le transport

Symbole (Transport)

Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

15. Informations réglementaites

Désignation: Désignation selon les directives CE: pas de désignation obligatoire.

Réglementation nationale

Suisse: Directives nationales (CH); ORRChim Annexe 2.6; Ochim et OPAM (voir Pt. 7)

Classe danger pour l'eau: CEA: PN3 / R-phrase: R52 / RFA / WGK (D/CH): 1 (falibe mise en danger de l'eau)

Seite 5 von 6 1148 Arbostrat f

Etabli:	16.11.2011	Imprime le:	16.11.1	
Produit:	Engrais liquide	Code:	1148	
EU:	Classification et désignation des substances, préparations et produits (TRGS 200)			
	Désignation de déchets lors de l' utilisation (TRGS 201)			
	Déterminer et évaluer les risques représentés par les substances dangereuses sur le lieu de travail (TRGS 400).			
	Notice d' utilisation et d' instructions pour les emploieurs (TRGS 555)			
	Gefährdung durch Hautkontakt; Ermittlung - Beurteilung - Maßnahmen (TRGS 401)			
	Mesures de protection (TRGS 500)			
	matériaux combustibles stocker dans l'emballage et conteneurs mobiles (TRGS 515)			

16. Autres données

Libellé des phrases H de Pt 3 : Aucune phrases-H mentionnées au Pt. 3

Libellé des phrases R de Pt. 3 : Aucune phrases-R mentionnées au Pt. 3

Sources: Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents

cancérigènes ou mutagènes au travail.

SUVA.ch, Directive relative aux valeurs limites d'expositions au poste de travail.

GESTIS, système d' information des dangers des caisses mutuelles d' assurance accident de l' industrie et du commerce.

TRGS (Règles techniques sur les substances dangereus)

Les indications mentionnées ci-dessus sont données en l'état actuel de nos connaissances et

ne garantissent pas les propriétés du produit.

L'utilisateur du produit est tenu de respecter les lois et dispositions existantes.

Seite 6 von 6 1148 Arbostrat f